ID: 081-200066124-20231211-301\_2023-DE



# RAPPORT pour la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Objet : rapports d'activités 2022 Imagin' cinéma - Gaillac

## Exposé des motifs

La Communauté d'Agglomération a confié à la société SARL CINE 81, représentée par M. Jean-Pierre Gardelli, la gestion du complexe cinématographique de Gaillac sous la forme d'un contrat d'affermage, pour une durée de 20 ans.

Le contrat de Délégation de Service Public a pris effet le 28 décembre 2010 et s'achèvera le 28 décembre 2030.

Cette gestion comprend les droits d'exploitation de 4 salles de cinéma et des parties communes qui y sont attachées situées dans le complexe cinématographique de Gaillac de 591 places ainsi que le matériel de projection et le mobilier.

La Communauté d'Agglomération a conservé le contrôle du service délégué, pour permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions financières et techniques du contrat, le délégataire produit chaque année, avant le 1er juin un rapport d'exploitation comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service, conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier et de l'article 33 du décret 2016-86 du 1er février 2016 relatifs aux contrats de concession concernant la production du rapport annuel de la société Cinéma 21, modifiant le Code général des collectivités territoriales.

## Les objectifs assignés au délégataire :

- conseil technique pendant la phase de construction du cinéma
- programmation et gestion du nouveau cinéma
- actions de communication rattachées à cette activité,
- accès à tous les usagers individuels et associations aux activités cinématographiques,
- gestion les installations et les activités du cinéma,
- gestion du service de manière continue,
- maintient en bon état de fonctionnement le patrimoine immobilier et mobilier mis à disposition par le concédant.

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le 02/01/2024

ID: 081-200066124-20231211-301\_2023-DE

#### Bilan 2022

- 148 352 entrées payantes
- Prix moyen des entrées 4,85 € (4,61€ en 2021)
- Effectif 3 ETP et 2 tiers temps
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Créance de 104 744 euros auprès de Brasserie 81

## Bilan 2021

Bilan réalisé sur 6 mois 1/2 d'activité (fermeture sur 2021 de près de 5 mois et demi)

- 67 446 entrées payantes
- Prix moyen des entrées 4.61 € ( 4.72 € en 2020)
- Effectif de 3 ETP et 2 tiers temps
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Créance de 104 744 euros auprès de Brasserie 81
- chiffre d'affaire HT 431 260 euros.
- Seul temps fort de l'année : Festival du film européen (plus de 4 700 entrées payantes), l'ensemble des ciné gouters et autre animations ont été annulés. Les opérations scolaires n'ont été réalisées que sur un semestre.
- Equilibre des comptes d'activités grâce aux aides diverses et diverses exonérations qui a permis de faire face à une 2ème année de covid 19.

#### Bilan 2020

- 60 401 entrées payantes (201 339 en 2019)
- Prix moyen des entrées 4,72 € (4,75€ en 2019)
- Effectif 3 ETP et 2 tiers temps
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Créance de 104 744 euros auprès de Brasserie 81

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le 02/01/2024

ID: 081-200066124-20231211-301\_2023-DE

# Pour Mémoire

## **Bilan 2019**

- 201 339 entrées payantes (191 805 en 2018)
- Prix moyen des entrées 4,75 € (4,75€ en 2018)
- Effectif 3 ETP et 2 tiers temps
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Créance de 104 744 euros auprès de Brasserie 81

#### **Bilan 2018**

- 178 128 entrées payantes (174 552 en 2017)
- Prix moyen des entrées 4,75 € (4,72€ en 2017)
- Effectif 3 ETP et 2 tiers temps
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Créance de 104 744 euros auprès de Brasserie 81

Ainsi, à travers les diverses rencontres et vérifications qui ont permis d'établir le rapport d'activité, le respect des principes généraux a pu être observé.

La Commission de Délégation de Service Public est invitée à étudier le rapport lequel permet d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Après lecture des rapports, la Commission prend acte des rapports annuels 2019 et 2020 du délégataire SARL CINE 81.

Envoyé en préfecture le 02/01/2024 Reçu en préfecture le 02/01/2024 526

ID: 081-200066124-20231211-301\_2023-DE

ID: 081-200066124-20231211-301\_2023-DE



## RAPPORT pour la Commission Consultative des Services Publics Locaux

# Objet : rapport d'activités 2022 cinéma Vertigo - Graulhet

## Exposé des motifs

La Communauté d'Agglomération a confié à la société Ciné Azur représentée par Mr Sébastien TACQUET sous la forme d'un contrat de concession type affermage et pour une durée de 10 ans, la gestion de l'équipement « cinéma Vertigo » de Graulhet.

Le contrat de Délégation de Service Public a pris effet le 1er janvier 2020 pour se terminer le 31 décembre 2029

Cette gestion comprend les droits d'exploitation de 2 salles de cinéma et des parties communes qui y sont attachées situées dans le complexe cinématographique de Graulhet de 280 places ainsi que le matériel de projection et le mobilier.

La Communauté d'Agglomération a conservé le contrôle du service délégué, pour permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions financières et techniques du contrat, le délégataire produit chaque année, avant le 1<sup>er</sup> juin un rapport d'exploitation comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service, conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier et de l'article 33 du décret 2016-86 du 1er février 2016 relatifs aux contrats de concession concernant la production du rapport annuel de la société Ciné Azur, modifiant le Code général des collectivités territoriales.

## **Contexte national**

64,9 millions d'entrées sont enregistrées sur l'ensemble de l'année, soit une chute de 70% par rapport à 2019 qui avait totalisé 213 millions d'entrées.

Il s'agit de l'année la plus noire pour le cinéma français depuis la création du cinéma et le suivi du nombre d'entrées, du fait de circonstances exceptionnelles, la première étant la pandémie de Covid19. Les cinémas étant par nature des lieux de rassemblement, ils font partie des lieux à risques.

## Les objectifs assignés au délégataire :

Apporter un conseil technique pendant la phase de construction du cinéma, exploiter l'équipement cinématographique dans les conditions fixées par le contrat de régie intéressée, concevoir la programmation, négocier les contrats avec les distributeurs et/ou les programmateurs, établir les déclarations auprès des administrations fiscales de contrôle et les présenter à toute demande du délégant, veiller à la sécurité et à la qualité du service applicables aux établissements recevant du public, gérer les installations, les travaux d'entretien, de maintenance et de réparations courantes dans les conditions fixées à l'article 12 du contrat de régie intéressée, assurer une politique de promotion et de communication rattachées à cette activité en accord avec le délégant dans les conditions prévues à l'article 10 du contrat, se doter du personnel qualifié susceptible d'assurer l'ensemble de ces missions, assurer les relations avec les usagers dans les conditions de tarification, de sécurité et de fonctionnement prévues par le contrat, percevoir pour le compte du délégant les recettes émanant de l'exploitation du cinéma, s'acquitter auprès des services concernés du versement de la taxe spéciale additionnelle perçue les entrées et produire les justificatifs correspondant auprès du délégant.

#### **Bilan 2022**

- 37 252 entrées payantes
- Prix moyen des entrées 5.10 € TTC
- 2 215 séances soit plus de 42 séances par semaine
- 74 sorties nationales
- 30 films en avant-première
- Effectif 2 ETP (en remplacement de 2 personnes absentes)
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Participation à de nombreux dispositif d'éducation à l'image (école au cinéma, collège au cinéma, cinéma et cohésion sociale, journées rencontre ciné-jeune du Tarn, lycéen au cinéma, etc)
- Bénéfice de 9 231€

## Bilan 2021

- 20 491 entrées payantes (année 2 covid 19, augmentation de +76,5% entre 2020 et 2021)
- Prix moyen des entrées 4,89 € TTC
- 1 390 séances soit plus de 26 séances par semaine
- 44 sorties nationales
- 20 films en avant-première
- Effectif 2 ETP (en remplacement de 2 personnes absentes)
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Participation à de nombreux dispositif d'éducation à l'image (école au cinéma, collège au cinéma, cinéma et cohésion sociale, journées rencontre ciné-jeune du Tarn, lycéen au cinéma, etc)
- Bénéfice de 6260€ qui s'explique par les différentes aides (Etat, CNC, Agglomération)

#### Bilan 2020

- 11 605 entrées payantes

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le 02/01/2024

ID: 081-200066124-20231211-301\_2023-DE

- Prix moyen des entrées 4,70 €

- 1146 séances
- 30 sorties nationales
- 13 avant-premières
- Effectif 3 ETP et 1 mi-temps
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Participation à de nombreux dispositif d'éducation à l'image (école au cinéma, collège au cinéma, cinéma et cohésion sociale, journées rencontre ciné-jeune du Tarn, lycéen au cinéma, etc)

Ainsi, à travers les diverses rencontres et vérifications qui ont permis d'établir le rapport d'activité, le respect des principes généraux a pu être observé.

# Pour Mémoire (établissement sous délégation de service public en régie intéressée Sarl Ciné 81)

## Bilan 2019

- 52 000 entrées payantes
- Prix moyen des entrées 4,70 €
- 1146 séances
- 30 sorties nationales
- 13 avant-premières
- Effectif 3 ETP et 1 mi-temps
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Participation à de nombreux dispositif d'éducation à l'image (école au cinéma, collège au cinéma, cinéma et cohésion sociale, journées rencontre ciné-jeune du Tarn, lycéen au cinéma, etc)

# Bilan 2018

- 45 153 entrées payantes
- Prix moyen des entrées 4,55 €
- **2679 séances**
- 41 sorties nationales

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le 02/01/2024

ID: 081-200066124-20231211-301\_2023-DE

- 20 avant-premières
- Effectif 3 ETP et 1 mi-temps
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Participation à de nombreux dispositif d'éducation à l'image (école au cinéma, collège au cinéma, cinéma et cohésion sociale, journées rencontre ciné-jeune du Tarn, lycéen au cinéma, etc)

## **Bilan 2017**

- 40 057 entrées payantes (38 013 en 2016)
- Prix moyen des entrées 4,60 € (4,51€ en 2016)
- 2544 séances
- 34 sorties nationales
- 13 avant-premières
- Effectif 3 ETP et 1 mi-temps
- Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)
- Participation à de nombreux dispositif d'éducation à l'image (école au cinéma, collège au cinéma, cinéma et cohésion sociale, journées rencontre ciné-jeune du Tarn, lycéen au cinéma, etc)